

Procès verbal
Du Conseil de la Vie Sociale
Séance du 11/03/2025

L'An deux mille vingt-quatre, le 11 mars 2025 à 15 H 00 s'est réuni le Conseil de la Vie Sociale de la résidence Bouic Manoury de Fauville-en-Caux.

Présents :

Monsieur DOUTRELEAU André, Représentant Titulaire des personnes accompagnées
Madame GRENET Sonia, Représentante Titulaire des personnes accompagnées
Monsieur GRENIER Jacques, Représentant Suppléant des personnes accompagnées
Madame BARAT Claude, Représentante Titulaire des familles de l'accueil de jour
Madame LAMBERT Christelle, Représentante Titulaire des familles
Monsieur TOURMENTE Michel, Représentant Titulaire en charge d'une mesure de protection
Madame LANGE Barbara, Représentante des professionnels employés

Assistaient à la séance :

Madame SCHRUB Sylvie, Directrice Générale
Madame RAMASSAMY Lydia, Directrice Adjointe
Madame LECLERC Stéphanie, Cadre de santé
Madame BLONDEL Laura, Infirmière Coordinatrice
Madame SOUDAY Maryline, Animatrice
Monsieur GIROUX Yohann, Responsable de la cuisine
Madame LEVASSEUR Laurianne, Diététicienne
Madame BORDET, Capitaine de la Gendarmerie de Fauville en Caux
Madame THOMAS Lucile, Bureau des admissions, Secrétaire de séance.

Absents ou excusés :

Madame LECARON Caroline, Représentante du Conseil d'Administration
Monsieur BARAT Claude, Représentant Titulaire des personnes accompagnées de l'accueil de jour
Monsieur BARBARAY Serge, Représentant Suppléant des personnes accompagnées de l'accueil de jour
Madame DELHASSE Julie, Psychologue
Madame FEUILLYE Madeline, Infirmière Coordinatrice
Madame DUMONT Virginie, Référente Qualité
Monsieur MOUTERDE Jean-Christophe, Médecin-Coordinateur

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du PV de la séance précédente :

- Compte-rendu de la réunion de préparation avec les personnes accompagnées

Volet vie établissement :

- ❖ Fiche d'expression des résidents et des familles
- ❖ Plaintes et Réclamations
- ❖ Main courante
- ❖ Intervention de la Gendarmerie
- ❖ Convention AME
- ❖ Recensement 2025
- ❖ Avancement CPOM
- ❖ Premier bilan de l'hébergement temporaire
- ❖ Journée d'animation pour les personnes âgées extérieures à la résidence
- ❖ Point logistique en fonction de l'actualité du moment

Projet :

- ❖ Dépôt nouvelle candidature CRT

Volet Financier :

- ❖ ERRD 2024
- ❖ Prix de journée 2025

Volet Animation :

- ❖ Bilan animation

Madame SCHRUB présente aux membres la présence de Madame BORDET, Capitaine de la gendarmerie de Fauville en Caux. Une intervention de sa part sera faite lors de l'instance pour aborder le sujet des vols au sein de l'établissement. Chaque membre se présente auprès de la Capitaine BORDET.

Monsieur TOURMENTE déclare la séance ouverte et remercie les membres du Conseil de la Vie Sociale d'être présents aujourd'hui.

Le compte rendu de la séance du 03 octobre 2024 est approuvé par les membres présents.

- Compte-rendu de la réunion de préparation avec les personnes accompagnées

Le 27/02/2025, une réunion de préparation a eu lieu en présence de Monsieur GRENIER Jacques, Monsieur DOUTRELEAU André, Madame LANGE Barbara, Madame SOUDAY Maryline et de Madame THOMAS Lucile.

CUISINE / HOTELERIE

Durant les repas, des professionnels consomment ou récupèrent la nourriture des résidents.

- Ceci est strictement interdit, tout repas doit être commandé en cuisine et payé
- Rappel en diffusion générale fait aux professionnels ne bénéficiant pas de repas thérapeutique
- Sans le nom des personnes en cause, il n'est pas possible d'entamer une procédure disciplinaire
- Prestation inclus dans le prix de journée des résidents – actions disciplinaire –
- Grammage à respecter – refus du résident d'une portion intervention de Monsieur GIROUX

On observe du gaspillage alimentaire. Est-il possible de permettre aux professionnels de l'établissement de récupérer les aliments destinés à être jetés en instaurant une tarification ?

- L'établissement ne peut pas en tirer bénéfice
- Le nombre de repas n'est pas assez important pour le mettre en place
- Risques sanitaires trop importants
- Possible pour les grandes structures

Quand est prévue la visite de la cuisine par les membres du CVS ?

- Visite possible avec Madame RAMASSAMY sur rendez-vous

BLANCHISSERIE

Nous avons observé, en octobre 2024, une amélioration dans la gestion du linge. A ce jour, le linge revient dans le logement très tardivement.

- Intervention d'un professionnel de Grainville en 2024
- Difficulté à trouver une solution
- Analyse des dysfonctionnements en cours

Serait-il envisageable de recruter un volontaire en service civique pour améliorer la gestion du linge ?

- Les services civiques sont spécifiés dans l'accompagnement du résident

Volet vie établissement :

❖ Fiche d'expression des résidents et des familles

Depuis la dernière réunion du Conseil de la Vie Sociale, deux fiches d'expression ont été enregistrés concernant la perte d'objets personnels et de matériel médical.

À la suite d'une enquête interne par la direction, un courrier a été envoyée à la famille.

❖ Plaintes et Réclamations

À la demande du Conseil Départemental de Seine Maritime, un récapitulatif des fiches d'évènements indésirables est exposé aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Depuis le 1er janvier 2025, on a noté un total de 37 fiches d'évènements indésirables, dont trois concernant le SSIAD.

- **Circuit du linge : 2 déclarations**

- Absence de sacs de linge et de linge de toilette et draps (janvier)

- **Médical / Soin : 9 déclarations**

- Troubles du comportement des résidents, violence physique et verbales : 4 déclarations
- Retour hospitalisation difficile, résidente très douloureuse, réajustement antidouleur par médecin traitant
- Accompagnement d'un résident hospitalisé, difficulté de communication avec l'hôpital
- Risque chute : une résidente UP escalade le comptoir pour aller dans la cuisine sécurisée
- 1 Résidente est sortie sur le balcon du 1^{er} étage la nuit
- Chariot nursing non rangé à l'UP, risque et danger ingestion SHA

- **Organisation interne : 15 déclarations**
 - Absentéisme et glissement tâches : 5 déclarations (soin et hôtellerie)
 - Chariot très lourd à l'ADJ, roue éclatée
 - Balance pèse-personne peu adaptée pour les résidents
 - Absence de saturomètre
 - Cuisine : Difficulté de communication entre agents
 - Standard : pas de réponses à 07h30
 - Dégradation de matériel d'animation
 - Manque protections / Difficulté commande hebdomadaire de protections : changement prestataire
 - Propreté PASA / + bureau direction
 - Réclamation d'une famille (propreté chambre), demande rdv directrice

- **Circuit du médicament**
 - Manque un traitement dans un pilulier

- **Circuit des repas : 3 déclarations**
 - Lavage des ramequins / lavage des tasses à soupe
 - Pizza trop cuite
 - Pas livraison pain (pas de remplacement du boulanger principal)

- **Technique : 4 déclarations**
 - Sol chambre 218 glissant : 2 déclarations
 - Fissure importante dans le mur d'une chambre
 - Téléphone UP en panne

- **SSIAD**
 - 2 déclarations de suspicion de maltraitance familiale sur une bénéficiaire
 - Conflit entre un agent du SSIAD et l'IDECO

La commission des risques traite chaque fiche d'évènement indésirable.

❖ Main courante

À la fin de l'année 2024, on a comptabilisé au moins deux signalements mensuels de disparition ou de vol d'argent appartenant aux résidents. Chaque requête a été examinée, l'octroi d'un coffre a été suggéré aux résidents et naturellement, ils ont été engagés à déposer une plainte auprès de la gendarmerie.

Suite à de nombreuses réclamations, la direction de l'établissement a déposé une main courante contre X auprès de la gendarmerie.

Nous demandons à tous les résidents ou leurs proches de signaler aux professionnels dès que des événements sont remarqués pour obtenir les informations les plus récentes.

❖ Intervention de la Gendarmerie

La Capitaine de la gendarmerie, Madame BORDET, a accepté de se présenter auprès des membres du Conseil de la Vie Sociale pour discuter des événements précédents.

Elle évoque l'opportunité et la nécessité d'engager des démarches auprès de la gendarmerie en cas de suspicion de vol. Si nécessaire, une communication est établie avec le résident ou la famille pour examiner plus en détail les événements. La gendarmerie a également la possibilité de se rendre directement dans l'établissement pour recueillir la plainte si le résident est victime.

Dans l'objectif de constituer une collecte d'informations, les résidents et les familles sont encouragés à signaler le préjudice au plus tôt.

Les représentants des personnes accompagnées peuvent aller à la rencontre des résidents dans le but de les sensibiliser à la prévention.

❖ Recensement 2025

Entre le 16 janvier 2025 et le 15 février 2025, l'établissement était tenu de recenser la population hébergée et d'inclure le logement de fonction.

Toute personne présente en hébergement permanent le 16 février 2025 a été incluse dans ce recensement.

Pour une vingtaine de résidents, ce document a été rempli en leurs présences et signé par leurs soins.

❖ Avancement CPOM

Le CPOM a été présenté au Conseil d'Administration le 21 février 2025 et un avis favorable a été donné, à savoir :

- Prix de journée revalorisé à la moyenne du département de la Seine Maritime
- Approbation du financement pour 4 équivalents temps plein en hôtellerie
- Approbation du financement pour 0.5 ETP de professeur d'APA

Madame RAMASSAMY a annoncé aux membres qu'elle a reçu deux candidatures pour le poste de kinésithérapeute, qui est toujours inoccupé.

Par suite d'une entrevue avec chaque professionnel, une convention sera établie avec un kinésithérapeute. Le partenariat commence bientôt grâce au bouche-à-oreille.

❖ Premier bilan de l'hébergement temporaire

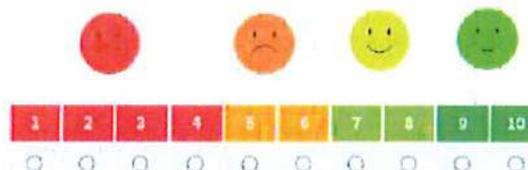
Le logement temporaire en secteur traditionnel a été mis en service depuis le 1er juin 2024, à la différence du logement en secteur unité de vie protégée qui ne l'est que depuis le 1er octobre 2024.

Pour le secteur traditionnel, on a enregistré 128 journées réalisées, tandis que pour le secteur unité de vie protégée, il s'élève à 27 journées réalisées.

Avant chaque séjour, une enquête de satisfaction est remise au résident ou à ses proches afin d'améliorer les services proposés par l'établissement.

En 2024 et avec 10 enquêtes reçues, **la satisfaction générale est de 7.25/10**

- **Cadre de vie 8,2 /10**
- **Repas 7,6 /10**
- **Animation 6,8 /10**
- **Propreté 8 /10**
- **Droits et respect 8,2/10**
- **Admission 8,8/10**



Très insatisfait Insatisfait Satisfait Très satisfait

❖ Journée d'animation pour les personnes âgées extérieures à la résidence

Ce programme s'adresse à des personnes autonomes désirant :

- Rompre l'isolement pour des personnes à domicile dont l'état cognitif et la mobilité sont maintenus
- Permettre de créer des liens entre les résidents des EHPAD et les personnes extérieures
- Ouvrir l'EHPAD sur l'extérieur, proposer une vision différente de l'EHPAD

Le Conseil d'Administration a approuvé la tarification suivante :

- Repas de midi : 6 euros
- Activité incluant une collation : 4,00 euros

Un contrat d'accompagnement est mis en place entre la bénéficiaire et l'établissement dans le but de garantir le respect des modalités d'accueil et du fonctionnement de l'établissement.

En cas de problème de mobilité, les bénéficiaires sont orientés vers le service « Rezo'bus » proposé par la Communauté de communes Caux Seine Agglo.

❖ Accueils animaux de compagnie

L'arrêté du 3 mars 2025 expose les modalités d'accueil des animaux de compagnie dans les EHPAD.

Depuis de nombreuses années, un avenant au contrat de séjour est instauré dans l'établissement lorsque la présence d'un animal de compagnie est permise. Ce document sera mis à jour pour se conformer au décret.

Madame SCHRUB sollicite l'approbation des membres présents pour l'autorisation de petits animaux domestiques (chiens et chats).

Les membres présents redent un avis favorable à la proposition.

❖ Point logistique en fonction de l'actualité du moment

BLANCHISSERIE : L'espace de stockage est rempli de vêtements non marqués, et nous attendons l'arrivée d'une stagiaire dans ce service pour organiser une ou plusieurs journées dédiées aux résidents. Nous invitons les résidents et leurs familles à se rendre à la blanchisserie pour visualiser le linge stocké et éventuellement retrouver du linge.

8

SERVICE TECHNIQUE : L'installation du parcours de santé est en attente.

Monsieur TOURMENTE se questionne sur l'éventualité de restreindre l'ouverture des fenêtres dans le secteur traditionnel pour prévenir tout danger.

Madame SCHRUB précise que cette action n'est pas permise. L'établissement est considéré comme un lieu de vie pour les personnes accompagnées. Cette action est qualifiée de contention et nécessite une prescription médicale dont la révision est obligatoire dans le temps.

DEVELOPPEMENT DURABLE : L'objectif figure dans le projet d'établissement. Le groupe est en train d'être constitué en suivant la feuille de route.

La municipalité de Fauville en Caux a mis en place le tri sélectif depuis quelques mois, sans toutefois avoir signalé à l'établissement les charges supplémentaires.

❖ Elaboration des menus

Madame LEVASSEUR et Monsieur GIROUX expliquent aux membres la conception des menus de l'établissement, en respectant les contraintes réglementaires (les recommandations du Groupement d'étude de marché de restauration collective et nutrition).

Les plannings sont conçus pour une durée de 8 semaines (cycle été ou cycle hivers) en prenant en compte différents critères :

- Saisonnalité
- Prise en compte de la demande des résidents et faisabilité
- Possibilité de commande auprès des fournisseurs

Exemples	Fréquences sur 1 mois
Crudités et/ou fruit cru	Minimum 1 jour /2
Produits frits	Maximum 1x/semaine
Poisson....	Minimum 1x/semaine

L'établissement fait face à de nombreux problèmes avec les fournisseurs (défaut de livraison / rupture). En conséquence, chaque semaine les menus sont révisés par l'équipe.

La semaine prochaine, une commission des menus est prévue.

Projet :

❖ Dépôt nouvelle candidature CRT

L'établissement est en attente de l'ouverture de l'appel à projet pour envoyer une nouvelle candidature pour le Centre de Ressource Territorial. L'objectif est d'accompagner les personnes souhaitant rester au domicile le plus longtemps possible.

Volet Financier :

❖ ERRD 2024

Le compte de gestion du receveur n'a pas encore été reçu.

L'établissement a été contraint d'ouvrir une ligne de trésorerie pour faire face aux dépenses.

Chaque année, ce remboursement doit être effectué à la date d'anniversaire.

Une aide a été perçue de l'Agence Régionale de Santé à hauteur de 250 000 €

❖ Prix de journée 2025

La tarification applicable au 01 mars 2025 est composée comme suit :

HEBERGEMENT	TARIF 2025	AUGMENTATION	TARIF 2024
Hébergement - 60 ans	86,62 €	+ 5,55 €	81,07 €
Hébergement + 60 ans	67,37 €	+ 5,45 €	61,92 €
Hébergement Temporaire	82,47 €	+1,64 €	80,83 €
Accueil de jour	42,68 €	+ 0,63 €	42,05 €

DEPENDANCE	TARIF 2025	AUGMENTATION	TARIF 2024
GIR 1 – 2	25,42 €	+ 2,02 €	23,40 €
GIR 3- 4	16,13 €	+ 1,28 €	14,85 €
GIR 5 - 6	6,85 €	+ 0,55 €	6,30 €

Madame SCHRUB tient à mettre en évidence la mention d'une aide sur le document émis par le Conseil Départemental. Toutefois, il est par la suite précisé : « les coûts d'hébergement tiennent compte des crédits supplémentaires provenant du fonds de modulation tarifaire ». Cela veut dire que ce soutien est financé par les résidents au travers du prix de journée.

Durant huit ans, le frais de séjour de l'établissement se situait en dessous de la moyenne des autres établissements de Seine-Maritime. Ceci explique la situation financière déficitaire de l'établissement depuis plusieurs exercices budgétaires.

A ce jour, les frais de séjour ont été fixés au niveau de la moyenne régionale, alors qu'il aurait dû être augmenté progressivement comme l'a demandé la Direction depuis de nombreuses années.

En raison de la révision des tarifs, un avenant au contrat de séjour a été formulé et transmis à chaque personne référente pour signature.

❖ Dépôt de garantie

En raison de la modification du coût d'hébergement, le montant du dépôt de garantie est mis à jour et calculé en tenant compte des services inclus :

- Hébergement : 2 088.47 euros
- Appel malade (médaillon) : 240.00 euros
- Clé logement : 12.52 euros
- Coffre-fort : 57.78 euros

Celui-ci est estimé à 2 400 euros.

❖ Question(s) Diverse(s) :

Madame BARAT, représentante des familles, met en évidence le déficit de professionnels dans l'unité protégée. Madame SCHRUB déclare que des professionnels, tous secteurs confondus, ne préviennent pas l'encadrement de leurs absences. Sans cette information, l'encadrement ne peut anticiper le remplacement.

Madame RAMASSAMY a informé les membres qu'une coiffeuse a pris l'initiative de la contacter pour proposer une intervention au sein de l'établissement. Une convention sera établie pour déterminer un jour de présence chaque semaine. Accord des membres pour cette proposition.

Volet Animation :

Bilan animation

Madame SOUDAY Maryline, animatrice, présente Madame FICET Sophie en service civique depuis le 02/12/2024 en service animation. Son objectif est d'accompagner les personnes âgées dépendantes pour développer leur accès à la vie sociale, citoyenne et culturelle.

Madame SOUDAY présente les activités faites depuis le précédent Conseil de la Vie Sociale :

Actions réalisées en lien avec les résidences autonomes, les autres EHPAD, les bénéficiaires de l'accueil de jour et le personnel pluriprofessionnel (cuisine, diététicienne, aides soignantes...) :

- Semaine bleue du 30/09/2024 au 04/10/2024
- Atelier Gym debout à l'unité de vie protégée
- Pédalier
- Olympiade entre les bénéficiaires de l'accueil de jour et les résidents de l'EHPAD avec la participation des résidents du PASA
- Olympiades avec les résidents de l'EHPAD Anne Françoise Le Boulz
- Les Olympiades se sont organisées avec l'aide de l'EHPAD du Centre Hospitalier du Grand Large dans une salle à Saint Valéry-en-Caux.
- Semaine de la dénutrition du 12 au 19 novembre 2024
- Concours de cuisine ouvertes
- Atelier thérapeutique
- Atelier pâtisserie

Moments festifs de Noël :

- Activités manuelles pour le téléthon et le marché de Noël
- Marché de Noël
- Spectacle de Noël avec le groupe « PARIS GUINGUETTE »
- Chasse au Père Noël
- Jeux pour retrouver le père Noël
- Distribution de bonbons, de chocolats par le Père Noël et partage d'un goûter maison réalisé par la cuisine

Des sorties :

- Cinéma d'Yvetot
- Sortie à l'écomusée de la pomme et du cidre pour les résidents du PASA
- Allouville Bellefosse : visite de l'école ancienne, de l'exposition des crèches et partage du goûter

Des rencontres intergénérationnelles :

- Rencontres avec les enfants de la crèche
- Rencontres avec les élèves du lycée horticole

Des activités variées proposées :

- Quelques activités réalisées à l'UVP
- Réalisation et partage de la galette des rois en musique avec les résidents qui vont à la Cours Fleurie (PASA)
- Rencontres avec « Plume »
- Animation festive et traditionnelle « Mardi gras » Avec Vincent MONTIER à l'accordéon
- Gagnants du concours de masque

Intervenants extérieurs :

- « Lecture Photographique » sur la Normandie avec Mr Gilles REGNIER photographe artiste auteur
- Prestation chant offerte par le groupe « Nathalie et Pascal »
- Chorale de Cliponville
- Atelier musique avec Mickaël

Projets en cours :

- « Le conte au Kamishibai » (Art visuel, théâtre) avec comme partenaire culturel « La Cerise sur le Mot »

Calendrier des actions à venir :

Rencontres inter établissements :

- Karaoké – le 1er avril 2025 : dans le cadre de la formation d'Elodie (Animateur en gérontologie à la MFR de Tôtes) en lien avec les résidents de la résidence autonomie d'Héricourt en Caux et avec la participation des bénéficiaires de l'ADJ.
- Rencontres olympiades, jeux de société... dans le cadre de la formation de Manon (BPJEPS ANIMATEUR VIE SOCIALE à l'IDS de Canteleu) avec la participation des bénéficiaires de l'ADJ.
- Olympiades “ avec l'association CREER” – le 3 juin 2025 - rencontre inter établissements organisée par la résidence de Grainville-la-Teinturière.

Rencontres intergénérationnelles :

- Projet kermesse « L'âge n'a pas d'âge » - le 10 juillet 2025 : dans le cadre de la formation de Sasha en formation (BPJEPS ANIMATEUR VIE SOCIALE à l'IDS de Canteleu) avec la participation des bénéficiaires de l'ADJ.

Appel à Projet

- Kodoma : filature, création d'une oeuvre artistique avec la participation d'une classe de CE1 de l'école Jean Loup Chrétien de Fauville (rencontre inter générationnelle)

Pour conclure, Madame SCHRUB s'exprime et convie les membres à son pot de départ à la retraite qui se tiendra le 17 mars 2025 à 15h00 dans la salle d'activité.

À partir du 19 mars 2025, Madame RAMASSAMY, Directrice Adjointe, assurera l'intérim de Direction jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur général.

Madame SCHRUB exprime ses remerciements envers les membres qui contribuent à la vie collective depuis plusieurs années.

Fin de séance à 16h25.

La date de la prochaine séance vous sera communiquée ultérieurement.

Monsieur TOURMENTE Michel
Président

